

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006039

Signataire : MB/ED/NP

OBJET : Avenant n°1 au marché d'approvisionnement de fioul domestique pour les années 2005 à 2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°1 relatif à l'opération citée en objet,

Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant eu égard aux incidences de la situation internationale sur le cours du marché (de façon imprévue et imprévisible).

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 18 mai 2006,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au marché à bons de commande cité en objet passé avec la société Chantier Marc.

Cet avenant sanctionne une modification des seuils du marché portés ainsi :

Seuil minimum de 30.000 à 40.000 € TTC

Seuil maximum de 91.000 à 160.000 € TTC

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours au 102-606 21 des différents codes fonctionnels concernés.

Le Maire